



# OFFICE NOTARIAL DE MORTAGNE SUR SEVRE

Bureaux annexes : LES EPESES – LES LANDES GENUSSON

*Philippe LACOSTE, Anne FOURAGE et Guillaume RÉMOND, notaires associés  
Nicolas LELOUP, notaire*

---

## LISTE DES INFORMATIONS A FOURNIR PAR L'ACQUEREUR POUR UNE PROMESSE DE VENTE

➤ **Personnes physiques :**

questionnaire d'état civil complété accompagné des copies des cartes d'identité R/V, et le cas échéant, contrat de mariage ou de PACS

➤ **Personnes morales :**

statuts, extrait k-bis

➤ **Modalités du financement**

prêt bancaire, apport personnel et répartition en cas de pluralité d'acquéreurs

➤ **Conditions suspensives souhaitées :**

Obtention d'un prêt bancaire (montant max., durée max., taux hors assurances)

Obtention d'un permis de construire (type de bien à construire, nombre de pièces)

Obtention d'une déclaration préalable (travaux envisagés, division cadastrale, etc.)

➤ **Conditions particulières négociées avec le vendeur : (à préciser ci-dessous)**

.....  
.....  
.....  
.....